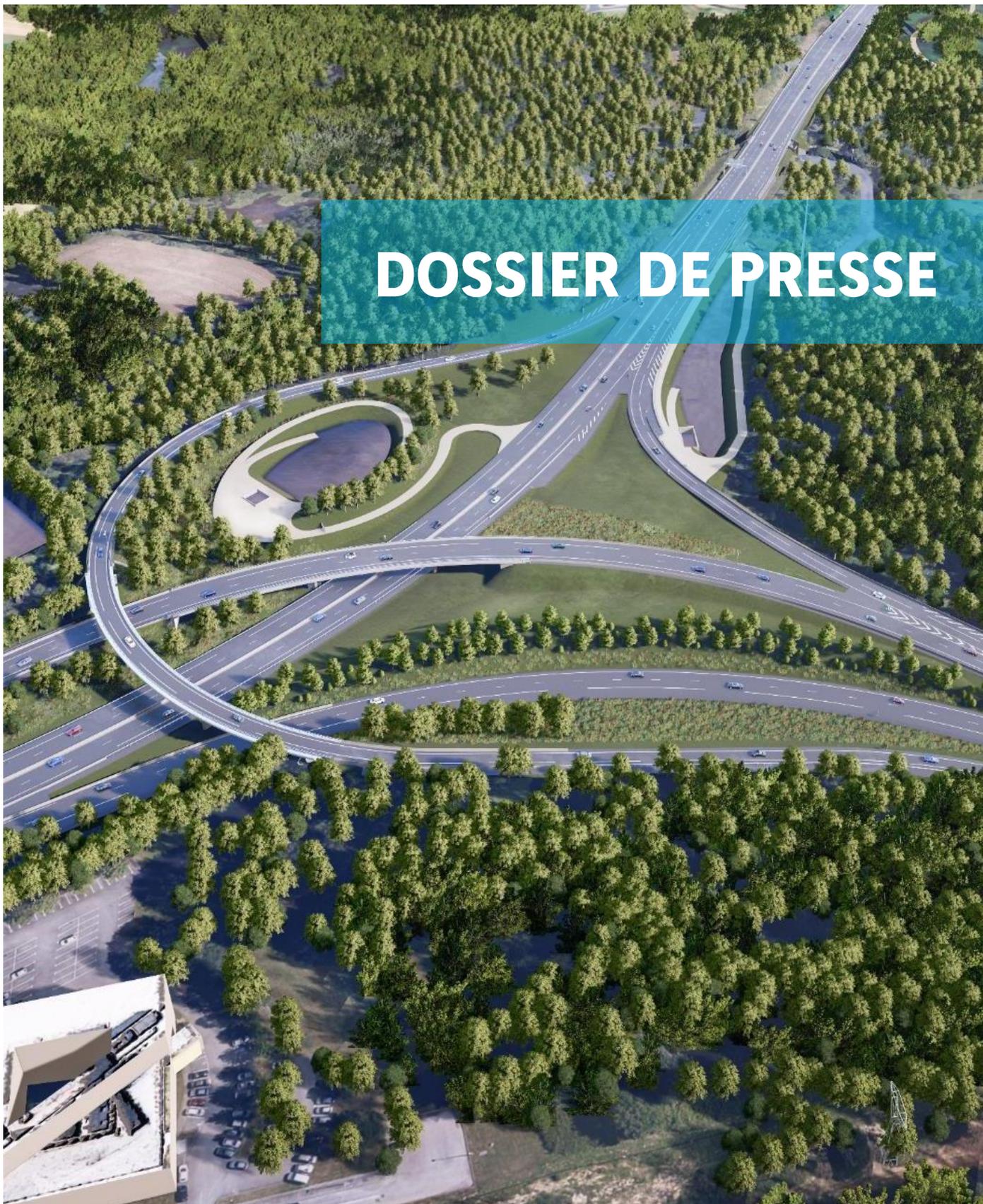




AMÉNAGEMENT DE LA
PORTE DE GESVRES
AUTOROUTE A11  PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

DOSSIER DE PRESSE



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, PREMIER PÔLE ECONOMIQUE DU GRAND OUEST

UNE REPONSE AUX NOUVEAUX DEFIS DE LA MOBILITE

La voiture représente encore un mode de transport très utilisé en périphérie de Nantes Métropole pour les habitants des communes métropolitaines ou de celles situées en proche banlieue.

La partie nord – est du périphérique nantais est empruntée en moyenne par 87 000 usagers quotidiens. Aux heures de pointe du matin et du soir, le trafic est très dense sur cette portion du périphérique.

Au terme des 3 années de travaux, l'aménagement de la Porte de Gesvres apportera plus de fluidité et de sécurité aux automobilistes dans leurs déplacements du quotidien, tout en facilitant le développement de la multimodalité. En favorisant un report du trafic vers le périphérique, le nouvel aménagement va également permettre de réduire fortement le trafic sur les boulevards urbains Einstein et Cassin, en plus de faciliter le développement des mobilités alternatives comme le vélo ou les transports collectifs, en adéquation avec les politiques publiques menées par Nantes Métropole dans le domaine des déplacements



LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PORTE DE GESVRES

A11-PERIPHERIQUE NANTAIS



FLUIDIFIER LA CIRCULATION DANS UN SECTEUR TRÈS FRÉQUENTÉ

La Porte de Gesvres assure la liaison entre l'autoroute A11 et les périphériques nord et est de la métropole nantaise. Son aménagement est attendu par les 87 000 usagers quotidiens qui empruntent chaque jour cet axe stratégique, sur lequel la circulation est dense. Cette portion de 3 km située, sur le périphérique, au niveau des liaisons est et nord, est en effet la seule où la circulation s'effectue sur une seule voie.

Outre l'élargissement de cette section, le projet permettra de proposer aux usagers des solutions alternatives à la voiture, durant la durée du chantier, comme par exemple :

- la création d'une portion de voie réservée au bus de la ligne E5, qui relie Carquefou à Nantes Université, et dont la fréquence des passages sera augmentée aux heures de pointe, le matin et le soir, afin de fiabiliser les temps de parcours - comme décidé par Nantes Métropole ;
- le développement de pistes cyclables favorisant les modes actifs.

REPENSER LA MOBILITE AU NIVEAU DE LA PORTE DE GESVRES

L'aménagement de la Porte de Gesvres, sur l'autoroute A11, vise à améliorer les conditions de circulation de tous les usagers sur la partie nord-est du périphérique nantais, grâce, d'une part, à la mise à 2 x 2 voies des liaisons entre les périphériques nord et est, et d'autre part à la mise en place d'une voie supplémentaire dans chaque sens entre la Porte de Rennes et la Porte de la Chapelle.

- **PLUS DE FLUIDITE :**
Le projet a pour objectif d'améliorer, pour tous les usagers, la fluidité des déplacements sur les périphériques nord et est, notamment aux heures de pointe, dans le cadre des trajets domicile - travail.
- **PLUS DE SECURITE :**
Il a été conçu pour renforcer la sécurité de tous, des usagers comme des agents en charge de l'entretien des réseaux routiers ou encore des services de secours, qui pourront à terme intervenir plus rapidement en cas d'incidents.
- **PLUS DE MOBILITE :**
Il est une réponse concrète à l'augmentation du trafic qui devrait se poursuivre dans ce secteur dans les prochaines années. Le trafic devrait en effet passer de 87 000 véhicules par jour en moyenne en 2015 à 100 000 en 2024, entre la Porte de Gesvres et la Porte de Rennes.

Une fois réalisé, l'aménagement de la Porte de Gesvres permettra de gagner, jusqu'à 30 % de temps de trajet entre la Porte de Rennes et la Porte de La Chapelle. Il va par ailleurs permettre d'alléger la circulation sur les boulevards urbains Einstein et Cassin, trafic qui se reportera sur un périphérique plus fluide.



-30%

De temps de trajet en moyenne entre la Porte de Rennes et la Porte de la Chapelle



-40%

De trafic en moyenne sur les boulevards Einstein et Cassin

Actuellement, aux heures de pointe le matin, les usagers peuvent mettre jusqu'à 15 min entre la Porte de Rennes et la Porte de la Chapelle. L'aménagement de la Porte de Gesvres permettra de réduire de 30 % le temps passé sur cette section.

LES AMENAGEMENTS PREVUS

La partie nord du périphérique nantais remplit une double fonction, de liaison autoroutière interurbaine et de rocade de la métropole nantaise.

ASSURER LA CONTINUITÉ A 2X2 VOIES

Les travaux ont pour objectif de permettre **d'assurer, dans ce secteur, la continuité à 2x2 voies du périphérique nantais**. Plusieurs étapes sont ainsi prévues dans le cadre de ce chantier.

- La démolition et la reconstruction du pont de la route de la Chapelle (VM D69), avec la mise en place d'une voie verte de 4 mètres.
- L'aménagement de nouvelles bretelles sur la totalité des liaisons.
- La création de voies d'entrecroisement sur les périphériques nord et est.
- La construction de deux nouveaux passages supérieurs.
- La création d'un bassin de rétention, et l'extension d'un second, situé sur le périphérique est.
- La création d'un écran acoustique de 3 mètres de hauteur sur 365 mètres de long.

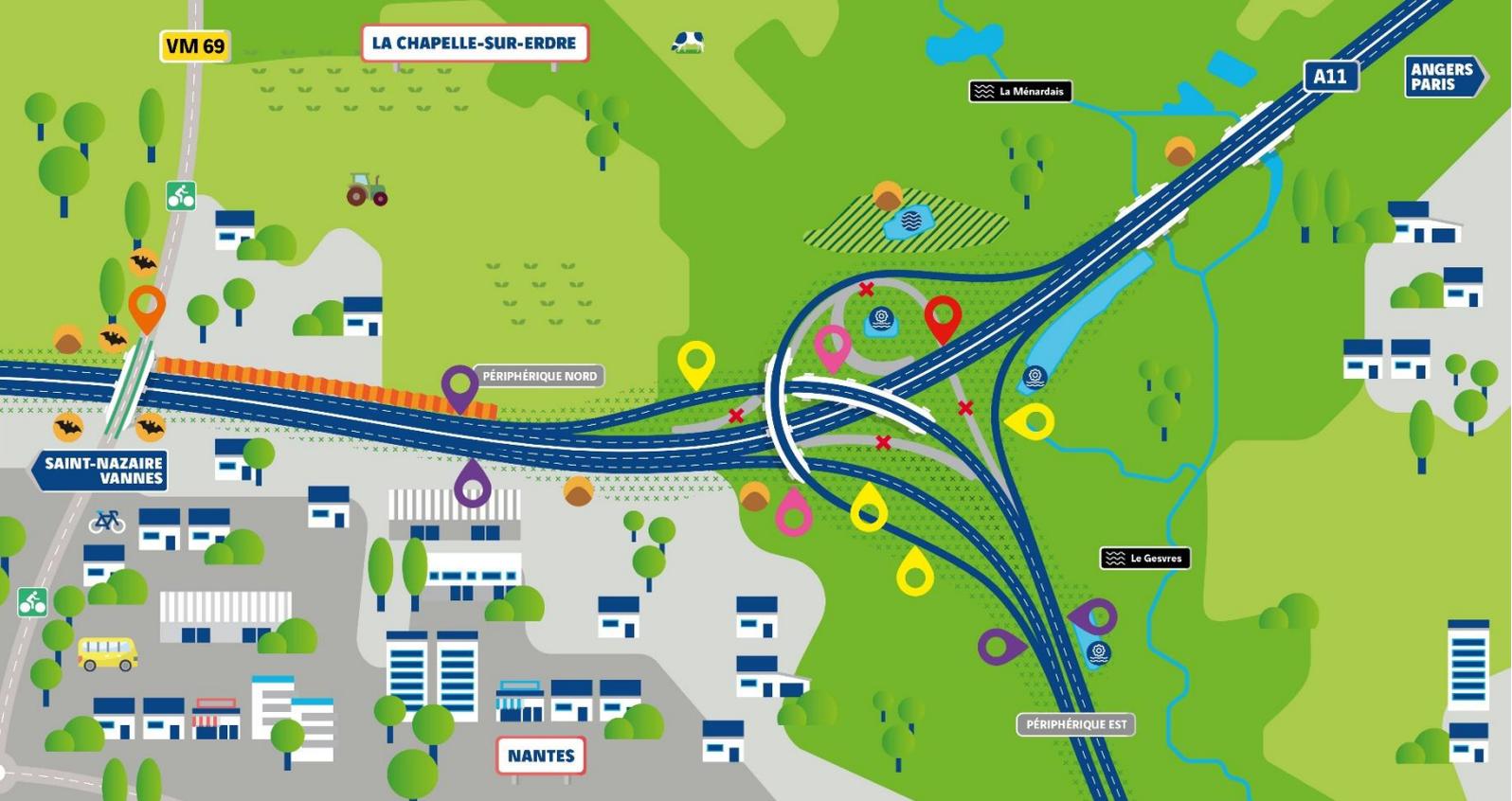


AMELIORER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS

La construction de murs antibruit et de merlons paysagers (buttes de terre) protégera les habitations les plus exposées au bruit. Ces aménagements atténueront le bruit généré par la circulation pour préserver la qualité de vie des riverains.

Un écran acoustique d'environ 365 mètres de long sera ainsi déployé au niveau de l'angle Chaillou à Nantes pour protéger les habitations les plus exposées.

Des observatoires de quartiers sont mis en place pour échanger régulièrement avec les riverains et prendre en compte le plus possible leurs attentes et souhaits dans la définition des différentes phases du chantier.



Démolition de l'actuelle bretelle A11 --> Périphérique Est

Construction/Aménagement de nouvelles bretelles assurant les liaisons suivantes :

- A11 > Périphérique Est
- Périphérique Est > Périphérique Nord
- Périphérique Nord > Périphérique Est
- Périphérique Est > A11

Démolition et reconstruction du passage supérieur (PS3) de la route de la Chapelle (VM69).

Voie verte sur le pont PS3

Démolition du passage supérieur (PS4) assurant la liaison actuelle A11 > Périphérique Est.

Construction de deux passages supérieurs (PS4bis et PS4ter) assurant la nouvelle liaison A11 > Périphérique Est.

Création de voies d'entrecroisement sur le périphérique Nord et Est.

Création de mares

Aménagement hydraulique

Zone humide

Création d'andains et sites de pontes

Création de gîtes à chiroptères

Prairie

Talus végétalisés : massifs de graminées, plantes rampantes

Massif arbustif de type bocager

Écran acoustique

Pont, passage supérieur

Projet d'aménagement de voie verte sur la VM69 (projet Nantes Métropole)

LES CHIFFRES CLES DU PROJET

2
NOUVELLES VOIES DE LIAISON CRÉÉES ENTRE L'A11 ET LE PÉRIPHÉRIQUE NANTAIS

2 **PONTS ENJAMBENT LES VOIES DE CIRCULATION**

2 **GESTIONNAIRES DE VOIRIE :** DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES OUEST ET VINCI AUTOROUTES

2 **COMMUNES CONCERNÉES :** NANTES ET LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

87 000 **VÉHICULES PAR JOUR EN MOYENNE** EMPRUNTENT LE PÉRIPHÉRIQUE NORD ENTRE LA PORTE DE GESVRES ET LA PORTE DE RENNES

36 **MOIS DE TRAVAUX**

100 **PERSONNES SERONT EMPLOYÉES** PENDANT LA DURÉE DU CHANTIER.

12 900 **HEURES** SERONT CONSACRÉES À L'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR LE CHANTIER.

UN PROJET CONSTRUIT EN COLLABORATION AVEC LES COLLECTIVITES



UNE CONCERTATION PERMANENTE ENTRE VINCI AUTOROUTES ET LES ACTEURS LOCAUX

L'aménagement de la Porte de Gesvres a fait l'objet d'une concertation soutenue entre VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage du projet, et les acteurs locaux, et ce, dès le démarrage des études en 2014. Elus, citoyens, associations et acteurs économiques, ont ainsi été associés aux différentes étapes du projet, en étant informés et invités à s'exprimer sur les différents aspects de celui-ci. Une concertation publique, menée en mai 2015, puis une enquête publique, réalisée à la fin de l'été 2020, ont permis d'affiner le projet et d'apporter des réponses aux demandes des habitants du secteur. Le projet, reconnu d'utilité publique le 27 janvier 2021, va permettre de fluidifier le trafic sur les périphériques est et nord de Nantes. Il doit également renforcer la sécurité des usagers comme des intervenants (exploitants et services de sécurité) sur le périphérique nantais.

Cet aménagement s'inscrit en lien et en cohérence avec les autres chantiers du territoire de Nantes Métropole, notamment pour la 2^e phase de chantier de connexion des lignes 1 et 2 du tramway, les travaux d'entretien du périphérique effectué par la direction interdépartementale des routes ouest et les travaux prévus sur les voiries métropolitaines du secteur.

Il intègre des aménagements environnementaux qui permettent de préserver et de valoriser la biodiversité sur le territoire de la Porte de Gesvres, et pour lesquels a été délivré le 27 janvier 2021, un arrêté d'autorisation environnementale. En effet, le projet a été conçu avec plusieurs bureaux d'études spécialisées en génie écologique et il a été reconnu par le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) dans un rapport publié le 17 février 2020, comme le projet le plus respectueux de l'environnement parmi les différentes solutions d'aménagement étudiées. Dans le cadre des études menées, VINCI Autoroutes a recherché des solutions pour réduire le plus possible les emprises et la surface du projet.

UN PROJET CO-FINANCE DANS LE CADRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT AUTOROUTIER

L'aménagement de la Porte de Gesvres a fait l'objet d'une convention de financement signée en avril 2019, pour un montant total de 47,9 M€ (valeur 2016), répartis de la façon suivante :

- VINCI Autoroutes : 35,775 M€
- Nantes Métropole : 4,085 M€
- Département de la Loire-Atlantique : 4,04 M€
- Région des Pays-de-la-Loire : 4 M€

Le projet de la Porte de Gesvres fait partie des différents aménagements prévus dans le cadre du Plan d'investissement autoroutier, signé par l'Etat le 28 août 2018. D'un montant total de près de 700 M€, **ce programme d'investissement s'inscrit dans les priorités nationales pour améliorer la mobilité des français.**

- Il répond aux besoins des mobilités du quotidien, avec la création de nouveaux points d'échanges autoroutiers, la plupart situés sur des axes de trajets domicile-travail, aux abords de grandes agglomérations comme dans les territoires ruraux.
- Il permet de renforcer la préservation environnementale, grâce notamment à la réalisation de passages faune, à l'amélioration du traitement des eaux de ruissellement ou à la suppression de points noirs bruit. Ce sont ainsi environ 230 M€ qui seront investis pour améliorer et réduire l'empreinte environnementale des infrastructures.
- Il prévoit enfin la création, aux abords des autoroutes, de plus de 4 500 places gratuites de stationnement dédiées au covoiturage, pour favoriser le développement des mobilités partagées.

Ce plan répond à une demande forte des collectivités locales, qui en sont à l'origine et portent depuis des années des projets utiles à la desserte et au développement économique de leurs territoires, et qui attendaient un tel levier pour les rendre possible. Validé par la Commission européenne, il est cofinancé par les collectivités concernées et les sociétés concessionnaires d'autoroutes. **VINCI Autoroutes, s'est engagé à investir 385 M€ dans ce cadre, pour cofinancer la création, l'élargissement ou la rénovation d'infrastructures** permettant d'améliorer la desserte urbaine et périurbaine et d'accompagner l'essor économique des territoires.

L'ILLUSTRATION DE L'AMENAGEMENT DE VINCI AUTOROUTES EN FAVEUR D'UNE MOBILITE DURABLE

Dès le départ, le projet a été conçu pour s'inscrire dans son environnement et réduire le plus possible son impact tant sur la faune que sur la flore, ainsi que le Conseil national de protection de la nature l'a rappelé dans son rapport. Conformément à l'arrêt d'autorisation environnementale du 27 janvier 2021, de nombreuses mesures environnementales ont ainsi été prises, qui seront déployées dans le cadre de la démarche « Eviter, Réduire et Compenser ». Pour les mener à bien, VINCI Autoroutes et les collectivités territoriales ont souhaité s'appuyer sur des sociétés implantées localement, et disposant d'une très bonne connaissance des milieux naturels de la zone.

PRESERVATION DE LA FAUNE ENDEMIQUE

En accord avec Nantes Métropole et avec les autres collectivités territoriales, VINCI Autoroutes s'est entouré dès le début du projet, de plusieurs bureaux d'études spécialisés en génie écologique (Bureaux d'Etudes Ouest-Am, Ameten, OGE...) notamment pour créer des habitats favorables à la reproduction des espèces animales endémiques. Des études préalables ont été conduites avec ces acteurs sur une zone de 350 ha, plus étendue que le projet, afin de recenser la faune et la flore présentes dans le milieu environnant, et ainsi identifier plus de 220 espèces. Parmi elles, on trouve :

- Des reptiles tels que le lézard des murailles, le lézard à deux raies, la couleuvre d'Esculape et l'orvet fragile ;
- Des chiroptères comme la pipistrelle commune ;
- Des batraciens parmi lesquels le Crapaud épineux, la Grenouille verte, la Grenouille agile, la Salamandre tachetée, etc. ;
- La Loutre d'Europe et d'autres petits mammifères ;
- De nombreuses espèces de poissons, à commencer par l'anguille d'Europe et le brochet ;
- Des néoptères comme le petit phasme méridional.

De même, 72 espèces d'oiseaux ont été identifiées en période de reproduction, d'hivernage et de migration, dont 13 sont remarquables.

De nombreuses mesures seront prises pour préserver la biodiversité dans ce secteur, et réduire ou compenser l'impact de l'aménagement sur son environnement. Ainsi, pour reconstituer des habitats favorables à la faune, une compensation à hauteur de 15 ha d'habitats favorables à l'avifaune, dont 9,6 ha hors périmètre du projet, sera aménagée. La plus-value des mesures compensatoires proposées vient substituer à des habitats de faibles intérêts écologiques des habitats adaptés aux espèces (avifaune) et à leurs modes de vie.

Les études ont également permis d'identifier un arbre abritant des populations de Grand Capricorne. Cet arbre étant localisé sur l'implantation du projet de l'aménagement de la Porte de Gesvres, il a été déplacé afin de préserver l'habitat originel de cette espèce protégée de coléoptères.



État actuel des talus



Futurs talus avec raidissement
(Préservation de la végétation existante)



Option non-retenue de talus sans raidissement
(Élimination de la végétation existante)

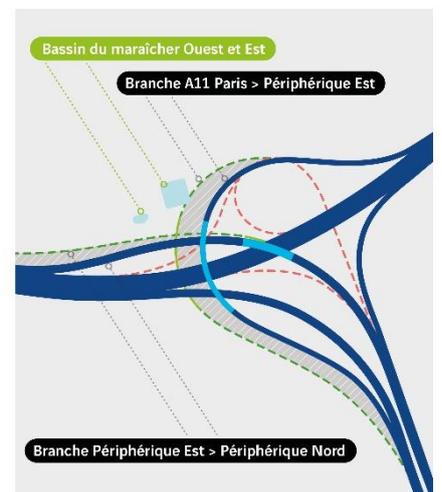
AMENAGEMENT POUR LE MAINTIEN DE TALUS VEGETALISES

L'aménagement des talus sur le périphérique nord consiste à raidir leur pente naturelle à l'aide d'un renforcement de leur structure. Ce procédé, proposé par VINCI Autoroutes et salué par le CNPN, permet non seulement d'éviter la destruction de 1,5 ha de boisements, mais également de conserver le rôle joué aujourd'hui par les talus, de protection acoustique naturelle et de « masque végétal » entre le périphérique et ses abords.

Traditionnellement les talus ont une inclinaison de 30° ; le cloutage de ces derniers permet de porter leur inclinaison à 45°, réduisant de ce fait l'emprise du projet.

REDUCTION DES EMPRISES FONCIERES

Prenant en compte les remarques formulées par le CNPN, VINCI Autoroutes a choisi de diminuer le rayon des voies routières en phase de conception. Cette démarche a permis de réduire de manière conséquente les emprises foncières sur les formations végétales, les zones humides, les plans d'eau (sites de reproduction des amphibiens) ainsi que sur les activités agricoles (maraîchage).



- Tracé actuel
- Variante présentée à la concertation publique
- Projet retenu et optimisé
- Ponts

PRESERVATION DE LA FAUNE, DE LA FLORE, ET DE LA BIODIVERSITE

Plusieurs mesures concrètes, définies en collaboration avec des écologues, ont été prises pour garantir le maintien des espèces locales et des milieux naturels, grâce à la création d'espaces favorables à la reproduction des espèces présentes dans le secteur. Ainsi, VINCI Autoroutes s'est engagé à :

- Créer des andains, milieux propices à la ponte des reptiles ;
- Installer des gîtes pour chiroptères ;
- Créer 2 mares pour abriter les amphibiens ;
- Végétaliser les nouveaux espaces et recréer des haies bocagères avec des variétés locales (260 000 plants et 500 arbres) spécifiquement sélectionnées pour leur résistance et leur adaptation à l'évolution des conditions climatiques.

Ces mesures feront l'objet d'un suivi écologique sur 30 ans, en collaboration avec des associations environnementales. Une clôture de chantier avec un géotextile en pied a été installée pour éviter à la petite et à la grande faune de pénétrer sur la zone du chantier.

Par ailleurs, les travaux préparatoires à l'ouverture de ce chantier ont été planifiés hors période de nidification, pour limiter leurs impacts.



Des gîtes seront installés pour reconstituer un habitat favorable aux chiroptères.

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Conformément à l'arrêt d'autorisation environnementale du 27 janvier 2021, les prescriptions particulières au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques se traduisent par la restauration des zones humides, la création de mares et l'aménagement de bassins de nouvelle génération de collecte et de rétention des eaux pluviales.

VINCI Autoroutes a engagé des études sur le fonctionnement et la qualité des eaux de surface de la Gesvres et de la Ménardais. Dans ce cadre, leur débit et leur qualité ont fait l'objet d'un suivi hydro-biologique. Les résultats de ces études ont été pris en compte dans la conception du nouveau réseau d'assainissement de l'aménagement de la Porte de Gesvres.

2500 m² de zones humides seront restaurées. Cela représente plus de 200 % de compensation par rapport à la surface de zone humide concernée par le projet.

Plus largement, l'aménagement de la Porte de Gesvres illustre l'engagement de VINCI Autoroutes d'inscrire l'infrastructure autoroutière, ainsi que ses chantiers, dans le cadre d'une politique environnementale globale. À ce titre, ce chantier est également particulièrement performant en termes de préservation des ressources en eau et d'économie circulaire.

DE NOMBREUX AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

L'équilibre d'un écosystème aquatique est le fruit d'échanges multiples entre les différentes sources qui le composent, dont les eaux de pluie. Afin de mieux préserver les milieux aquatiques les plus sensibles, **VINCI Autoroutes procédera à la remise à neuf du système d'assainissement existant autour de la Porte de Gesvres, selon les derniers standards en vigueur.** Il s'agit notamment d'installer des dispositifs permettant de confiner les écoulements accidentels et d'assurer l'épuration des eaux pluviales autoroutières.

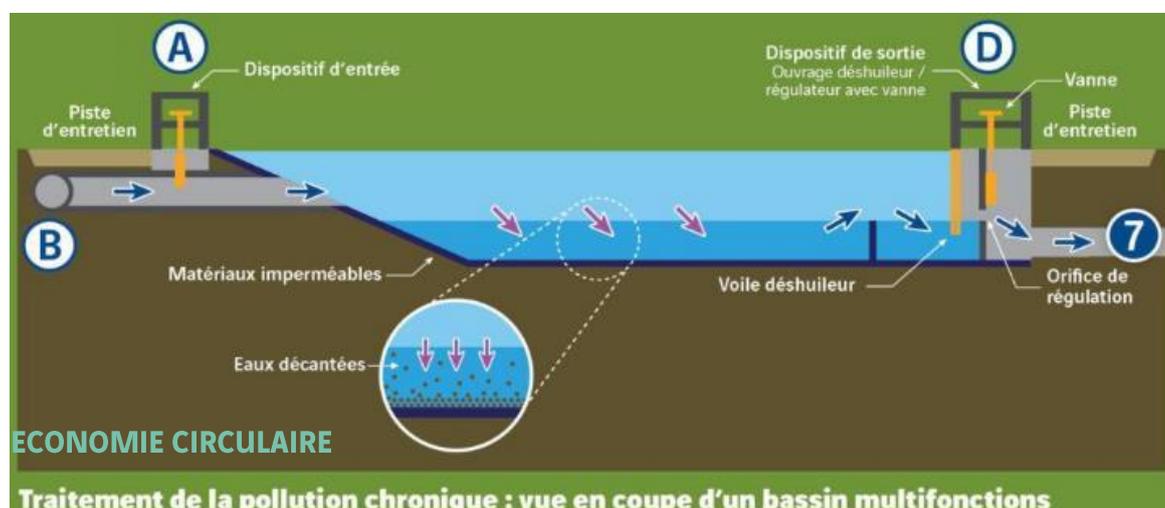


- Milieu naturel et aménagements**
- 1 Précipitations
 - 2 Ruissellement
 - 3 Dispositifs de retenue en béton
 - 4 Réseau de collecte
 - 5 Séparation des eaux extérieures
 - 6 Bassin multifonction
 - 7 Rejet des eaux après traitement
- Bassin multifonctions**
- A Dispositif d'entrée
 - B By-pass
 - C Déversoir de sécurité
 - D Dispositif de sortie
- Pollution et traitement**
- Pollution accidentelle
 - Pollution chronique
 - Régulation des eaux de pluies

À cet effet, **deux bassins existants seront améliorés et remis à neuf, et un nouveau bassin sera créé au nord de la Porte de Gesvres**, dans la boucle qui relie les périphériques est et nord. Le schéma ci-dessus illustre les principes d'assainissement mis en œuvre.

À la fois régulateur, décanteur et déshuileur, le principal ouvrage de traitement est le bassin multifonction. Ce type de bassin assure un traitement optimal des eaux, en retenant les eaux de ruissellement jusqu'à ce que les produits polluants, contenus dans les sédiments, soient piégés par décantation.

Grâce à leur grande capacité de confinement et à un système de siphon, ils empêchent également les polluants accidentels de rejoindre le milieu naturel. Ainsi, si une pollution accidentelle se déverse sur l'autoroute et arrive dans le bassin, elle se retrouve confinée grâce à un système de vannes de régulation qui se ferment. Les eaux polluées ainsi collectées dans le bassin sont alors évacuées puis traitées. Une fois l'ouvrage nettoyé, le bassin est remis en fonctionnement nominal.



UN PROJET INTEGRANT LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

La région Pays de la Loire et VINCI Autoroutes se sont engagés à promouvoir l'économie circulaire. Ainsi, dans le cadre de l'aménagement de la Porte de Gesvres, une filière de valorisation adaptée a ainsi été proposée, dès la consultation des entreprises, pour traiter les déblais engendrés par les terrassements du projet, à travers différentes solutions de recyclage.

Les déblais pourront ainsi, à titre d'exemple, être directement réutilisés sur le chantier de la Porte de Gesvres ou sur des chantiers voisins. Ils pourront également être donnés à différents acteurs locaux ou envoyés dans des filières de traitement spécifiques.

UN SUJET PARTAGE PAR TOUTES LES ENTREPRISES

Un coordinateur environnement indépendant est missionné pour s'assurer de la cohérence des mesures environnementales et sensibiliser les compagnons du chantier au enjeux environnementaux du site. Il s'assure du bon respect des règles, via des visites de contrôle environnementales, et accompagne les travaux écologiques.

Plus généralement, la préservation de l'environnement est une préoccupation constante et partagée. Le groupement Bouygues-Colas, en charge du chantier, a également nommé une responsable Qualité Environnement. Toute personne se rendant sur le chantier, que ce soit pour un motif de visite ou de travail, devra ainsi obligatoirement avoir reçu au préalable, au même titre que « l'accueil sécurité », une formation « accueil environnement », permettant de sensibiliser aux enjeux du site.

Les différentes entreprises intervenant sur le chantier de l'aménagement de la Porte de Gesvres sont sensibilisées aux enjeux environnementaux. Les méthodes d'exécutions suivent des protocoles garants de la protection de l'environnement. Ces bonnes pratiques sont rappelées par un affichage dédié.



Panneau zone de protection de la faune et de la flore

PRIORITE A L'EMPLOI LOCAL ET A L'INSERTION

VINCI Autoroutes a lancé des appels d'offres européens pour sélectionner les différents acteurs du chantier, de la phase d'études à la phase de réalisation, en passant par la prévention. À chaque fois que la réglementation sur les appels d'offres le permet, VINCI Autoroutes souhaite en effet contribuer au développement économique local en **donnant la priorité aux entreprises et à l'emploi local, et en favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.**

Des clauses relatives à l'emploi d'insertion sont ainsi systématiquement intégrées aux consultations, et des partenariats sont engagés avec les administrations et les collectivités concernées. Plus **de 12 900 heures seront ainsi consacrées à l'insertion professionnelle sur le chantier d'aménagement de la Porte de Gesvres.**

Celui-ci va mobiliser, pendant près de 3 ans, des dizaines d'entreprises et des centaines de compagnons. Outre les bénéfices attendus de cet aménagement, il va donc profiter au tissu de PME de tout un territoire. Ces travaux sont menés en lien et en cohérence avec les autres chantiers du territoire de Nantes Métropole.

LES ENTREPRISES RETENUES, EN MAJORITE SITUEES DANS LA REGION OUEST, SONT LES SUIVANTES :

Maitrise d'œuvre



Coordinateur environnement



Lot 1 : terrassements, ouvrages d'art, rétablissements de communication, hydraulique



Lot 3 : fourniture et pose d'équipements



Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS)



Préventeur sécurité



Lot 2 : clôtures et aménagements paysagers



Lot 4 : écrans acoustiques



Le chantier va employer 100 personnes en moyenne jusqu'en 2023.

DES OBSERVATOIRES DE QUARTIERS POUR INFORMER

Mis en place dès le début des travaux, en collaboration avec Nantes Métropole et les mairies de Nantes, Orvault et de La Chapelle-sur-Erdre, ces observatoires seront organisés régulièrement pour échanger avec les riverains, qu'ils soient particuliers ou entreprises, partager les informations relatives à l'avancement du chantier et de ses impacts, ou répondre à toute question qui pourrait se poser. Le premier s'est tenu en juin 2021.

À travers ce dispositif, VINCI Autoroutes souhaite entretenir un dialogue régulier avec les riverains et les acteurs économiques locaux ; et ainsi leur permettre d'être parties prenantes à part entière du projet.

Les quartiers concernés sont les suivants :

- **La Chapelle Ouest** (Bitaudais, Le Gray, Noue Verrière, Grasse Noue, Champ de l'Alouette, Pannetière, La Rue) et **Nantes Nord** (angle Chaillou, Porte de Rennes, Bld R. Cassin, Porte de Gesvres, Bld Einstein et Porte de La Chapelle) ;
- **La Chapelle Sud** (Gesvrine, Haute Gournière, Besnerie, Jonelière, Rue du Château, Cahéaux, Crétinières).



CALENDRIER DES TRAVAUX

CONTINUITÉ DES MOBILITÉS AU QUOTIDIEN

Afin de limiter la gêne occasionnée tout en assurant la sécurité des conducteurs, de son personnel et de celui des entreprises qui interviennent sur le chantier, VINCI Autoroutes s'engage à :

- Programmer les travaux pouvant perturber la circulation les jours et heures où le trafic est le moins dense ;
- Adapter la vitesse de circulation à la densité du trafic ;
- Informer régulièrement les usagers et riverains.

Tout au long des travaux, la circulation pourra s'effectuer sur des voies réduites à 3 mètres de large, avec une vitesse limitée à 70 km/h. Certaines coupures de voiries seront nécessaires pour assurer la sécurité des compagnons intervenants sur la zone de travaux.

Des travaux préparatoires ont été entrepris dès fin janvier, notamment au niveau des premiers travaux de défrichage, afin de respecter le calendrier écologique. La zone de travaux est protégée par une clôture faite d'un géotextile en pied pour éviter que la faune ne pénètre dans cette zone. Les marchés de travaux ont été notifiés aux entreprises en février 2021 et le groupement retenu a installé sa base vie à proximité de la Porte de Gesvres. Une ligne haute tension a également été déplacée en avril 2021.

Les travaux ont démarré en juin 2021 par les opérations de terrassement sur le périphérique nord et au niveau des amorces de bretelles des liaisons entre les périphériques nord et est.

Une réflexion est par ailleurs toujours en cours afin d'optimiser le phasage des travaux et de réduire la durée de fermeture de la liaison Paris – Périphérique est (déjà ramenée à 2 mois, contre les 18 mois indiqués dans la DUP),



Suites aux demandes du territoire de maintenir la circulation sur le pont de La Chapelle-sur-Erdre lors des travaux de déconstruction/reconstruction de l'ouvrage existant, VINCI Autoroutes étudie actuellement deux solutions : la mise en place d'un pont provisoire durant les travaux ou la réalisation d'un pont définitif, à l'est du pont existant, qui intègrera une voie verte de 4 mètres destinées aux vélos.



LA SECURITE AU CŒUR DES ACTIVITES DU CHANTIER

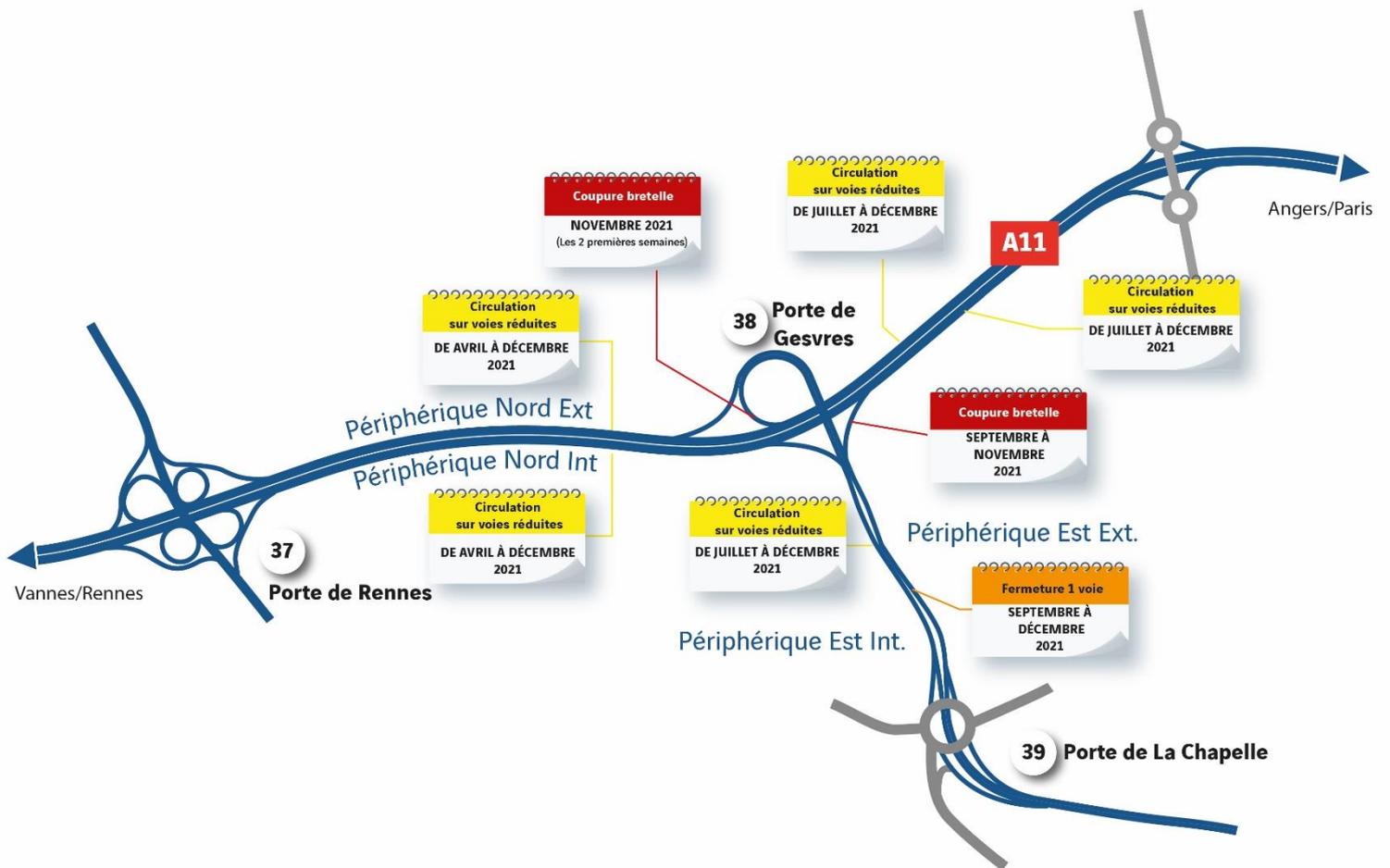
Un coordinateur sécurité indépendant est missionné pour s'assurer de la cohérence des mesures de sécurité et sensibiliser les compagnons du chantier aux enjeux environnementaux du site. Il s'assure du bon respect des règles via des visites de contrôle sécurité, et accompagne les entreprises dans leur politique en matière sécurité. Les entreprises élaborent des méthodes de travail pour diminuer les risques et éviter les accidents. Les compagnons suivent un accueil sécurité lors de leur arrivée sur le chantier. L'environnement routier est source de risques, aussi ces derniers sont-ils évalués, et des mesures de sécurité mises en place.

À L'APPROCHE DU CHANTIER, LEVEZ LE PIED !

Pour la sécurité de tous, soyez vigilants aux abords du chantier : réduisez votre vitesse, gardez les distances de sécurité, redoublez de vigilance.



Les conséquences des travaux sur la **circulation jusqu'à fin 2021** sont répertoriés dans le synoptique ci-dessous.



DES MESURES VOLONTAIRES D'ACCOMPAGNEMENT EN MOBILITE



Les aménagements de type voie réservée aux transports en commun et pistes cyclables pourront perdurer après la phase travaux. Ces solutions alternatives s’inscrivent en effet pleinement dans le cadre de la politique globale menée par Nantes Métropole pour promouvoir les modes actifs et les transports collectifs.

Par ailleurs, en partenariat avec Nantes Métropole, VINCI Autoroutes a prévu de mettre en place un certain nombre de mesures afin de faciliter les déplacements des usagers et de proposer des solutions alternatives à la voiture dans la zone de travaux :

- Une voie dans chaque sens réservée aux transports en commun, dite VRTC, provisoire entre les échangeurs Gachet n°24 et La Chapelle n°25 sur A11. Cette voie dédiée (via la bande d’arrêt d’urgence) sera empruntée par le bus E5 (Carquefou -> fac de droit de Nantes), qui utilise déjà l’autoroute. Elle permettra au bus de s’affranchir des ralentissements liés à la circulation au niveau de l’échangeur n°25, et en conséquence de garantir un temps de parcours incitatifs aux usagers, qui pourraient dès lors préférer durablement emprunter cette ligne de bus. La fréquence de la ligne de bus E5 (Carquefou -> fac de droit de Nantes), en accord avec Nantes Métropole et le SEMITAN, sera augmentée, de manière à proposer un passage toutes les 10 minutes en heures de pointe du matin et du soir, et à fiabiliser les temps de parcours au quotidien.
- Suites à des études réalisées par VINCI Autoroutes, Nantes Métropole a souhaité réaliser dès cet été un couloir de bus sur le boulevard Becquerel, de manière à inciter les habitants du territoire à emprunter un transport en commun. Cette réalisation s’inscrit dans la continuité des autres actions prévues pour proposer des solutions de mobilité alternatives durant les travaux.
- L’aménagement de deux pistes cyclables à destination de Nantes, depuis La Chapelle sur Erdre et Carquefou, afin de stimuler le développement de ce mode de déplacement.

RESTEZ CONNECTES PENDANT LES TRAVAUX

VINCI Autoroutes vous informe sur les conditions de circulation et sur l'avancement du chantier.

Choisissez le moyen d'information qui vous convient, digital ou direct :

- La ligne dédiée, du lundi au vendredi de 9h à 17h, au **02 46 80 01 11**
- **Mon Bulletin Circulation** : recevez gratuitement par SMS ou e-mail, vos conditions de circulation pour la semaine à venir
- Le site web du chantier : www.portedegesvres.fr
- L'application **ULYS** « compagnon de voyage », pour connaître l'information trafic en temps réel
- Radio VINCI Autoroutes (**107.7**) pour les conditions de circulation et l'information trafic en temps réel
- Les fils Twitter **@A11Trafic** et **@VINCIAutoroutes**

Profitez d'un service d'information personnalisé :

Recevez gratuitement chaque vendredi par email ou sms les informations sur votre trajet de la semaine à venir.

INSCRIVEZ-VOUS

VINCI AUTOROUTES INVESTIT EN REGION PAYS DE LA LOIRE

500 M€ investis par VINCI Autoroutes dans la Région des Pays de la Loire entre 2015 et 2025.

VINCI Autoroutes réalise par ailleurs de nombreux investissements au bénéfice du territoire régional et du développement de la Loire-Atlantique depuis 2015.

- A81 - création de l'échangeur Laval Mayenne.
- A11 - aménagement de la Porte de Gesvres à Nantes.
- A11 - création de l'échangeur de Connerré.
- 4 parkings de covoiturage portant le nombre de places dédiés à 417 sur la Région des Pays de la Loire ;
- 13 rétablissements de continuités écologiques : écoducs, banquettes et rétablissement de continuité piscicole (effacement du seuil de l'Huisne) sur la Région des Pays de la Loire.
- 37 M€ ont été investis dans la rénovation des chaussées sur la Région des Pays de la Loire.